

Services publics administratifs communaux- nécessité d'une modernisation

YAKOUBEN El-manaa ⁽¹⁾

⁽¹⁾ Doctorant, Faculté de droit et des sciences politiques, Université de Bejaia, Laboratoire LARENJ, Chercheur permanent au CRLCA, Bejaia.
Email : yakoubenelmana@gmail.com

Résumé :

Le service public est d'abord une entité sociale, il englobe les diverses activités et structures placées sous la dépendance des collectivités publiques. Le service public est également une notion juridique, il entraîne l'application des règles juridiques spécifiques et dérogatoires au droit commun.

Plus profondément, le service public est opérateur idéologique : il sculpte le mythe d'un état généreux, bienveillant, uniquement soucieux du bien-être de tous.

La modernisation des institutions publiques est devenue une nécessité et un enjeu majeur des politiques publiques d'aujourd'hui. Cet objectif les conduit à se diriger vers le développement des méthodes de gestion, notamment, par la numérisation et la communication.

Mots-clés :

Services publics, collectivités territoriales, intérêt général, numérisation, modernisation, puissance publique.

Date de soumission : 21/03/2023, Date d'acceptation : 16/11/2023, Date de publication : 31/12/2023

Pour citer l'article:

YAKOUBEN El-manaa, "Services publics administratifs communaux-nécessité d'une modernisation", *RARJ*, vol. 14, n°2, 2023 », pp. 291-305.

Disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/72>

L'auteur correspondant : YAKOUBEN El-manaa, yakoubenelmana@gmail.com

المرافق العامة الإدارية البلدية - ضرورة العصرية -

الملخص:

يعتبر المرفق العام قبل كل شيء، مُكوّن ونظام اجتماعي يضم مختلف النشاطات الموضوعة تحت إشراف الهيئات العمومية، تنظمه قواعد قانونية تمكنه من تجسيد المبادئ العامة والخاصة للقانون العام.

بشكل أعمق، تعتبر المرفق العامة وسيلة أيديولوجية تجسد مفهوم الدولة الاجتماعية، وتهدف لتحقيق الرفاهية للجميع.

عصرية المؤسسات العمومية أصبحت ضرورة ورهان السياسات العمومية الحالية. ولبلوغ هذا الهدف يستوجب عليها التحول نحو تطوير طرق التسيير خاصة منها: وسائل الاتصال والرقمنة.

الكلمات المفتاحية:

المرافق العامة، الهيئات المحلية، المصلحة العامة، الرقمنة، العصرية، القوة العمومية.

Communal Administrative Public Services - Need for their Modernisation

Summary:

The public service is first a social entity; it includes the various activities and structures placed under the dependence of public authorities. The public service is also a legal concept; it entails the application of specific legal rules and derogations from common law.

Most importantly: the public service is an ideological operator: it creates the myth of a generous, benevolent state, concerned only with the well-being of all. The modernization of public institutions has become a necessity and a major challenge for today's public policies. This objective leads them to develop management methods, notably through digitalization and communication.

Keywords:

Public services, local authorities, general interest, digitization, modernization, public power.

Introduction

Les collectivités territoriales de l'Etat tel que définie par la constitution algérienne de 2016 dans son article 16 sont la Commune et la Wilaya. Elle considère la Commune collectivité de base et l'assemblée élue constitue l'assise de la décentralisation et le lien de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques (ce qu'on retrouve aussi dans la loi 11-10 du 22 juin 2011 relative à la commune).

De même, la Wilaya est une collectivité territoriale de l'Etat, dotée, elle aussi, de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est également, conformément à la loi 12-07 du 21 février 2012 relative à la wilaya, une circonscription administrative déconcentrée de l'Etat.

L'Algérie a évolué dans un contexte de réformes permanentes. Sitôt son indépendance reconquise en juillet 1962, en procédant à la reconstruction de toutes les institutions de l'état et dans la plupart des cas, dans des conditions difficiles¹, s'ajoute à cela, la multitude des missions des services publics, qui évoluent en fonction des mutations et changement que connaît la société et les développements, notamment, l'introduction des nouvelles technologies de communication, lesquelles, sans nul doute, auront des repercussions sur le fonctionnement et la performance des services publics administratifs communaux. En d'autres termes, quels avantages offre la modernisation, à la fois, pour le citoyens et l'administration communale, en conformité avec la particularité de ces services et leurs champs d'action.

I: Les services publics, une réalité administrative et sociale

Le service public est d'abord une réalité sociale et institutionnelle, mais aussi un régime juridique qui confère à ceux qui y travaillent un certain nombre de garanties et d'obligations. Enfin, il est le cadre politique dans lequel se légitime l'action collective d'amélioration du bien-être des citoyens² par un ensemble d'actions permanentes ou occasionnelles liées à des périodes et / ou évènement.

Donc le service public en tant que notion, peut désigner, au sens matériel, une activité d'intérêt général, assurée sous la maîtrise de la puissance publique, par un organisme public ou sous son contrôle³.

Le service public est une activité exercée directement par l'autorité publique (Etat, collectivité locale) ou sous son contrôle, dans le but de satisfaire un besoin d'intérêt général. Même si l'Etat consent à se dessaisir d'une partie

¹ COURBIER Alain avec la collaboration de KUSTOSZ Isabelle, *Questions contemporaines de culture générale*, éditions eclipses, 2016, p. 216.

² « Le régime des services publics », www.cours-de-droit.net. Consulté en ligne le 05 juin 2022.

³ « Le régime des services publics », www.cours-de-droit.net, op. cit.

de ses attributions au profit des collectivités locales, il les considère comme de simples infrastructures administratives⁴.

Par extension, le service public désigne aussi l'organisme qui a en charge la réalisation de ce service. Il peut être une administration, une collectivité locale, un établissement public ou une entreprise de droit privé qui s'est vu confier une mission de service public. Dans ce dernier cas, la mission de service public peut prendre diverses formes : concession, licence, franchise, cahier des charges, contrôle des investissements..... etc.

Certaines de ces activités sont liées à la souveraineté de l'état (activités régaliennes comme la justice, la police, la défense nationale, les finances publiques, etc.). D'autres relèvent du secteur marchand.

Les administrations publiques interviennent dans l'objectif de satisfaction d'un intérêt général. Ce qui justifie la liaison étroite entre service public et intérêt général.

A: la notion de service public: signification et fondement

La notion de service public est quelque fois difficile à appréhender. Elle recouvre en fait trois dimensions⁵ et qui sont :

- 1- une réalité sociale et institutionnelle
- 2-un régime juridique qui confère des garanties et des obligations
- 3- Un cadre politique dans lequel se légitime l'action collective.

La définition du service public, diffère d'un pays à un autre, qui en outre, évolue comme une vision limitée de l'état car d'autres services publics administratifs sont aussi obligatoires pour l'état, tels que l'état civil et les élections qui demeurent des prérogatives exclusives de l'état et des collectivités territoriales et un droit pour le citoyen. Dans le temps et liée à différents secteurs, exemple : sécurité sociale, santé, enseignement, transport, communication, eau, assainissement, hygiène, etc.⁶, ce que nous considérons

Le fondement de la notion de service public est que certaines activités sociales considérées comme essentielles et stratégiques doivent être gérées selon des critères spécifiques permettant un accès pour tous et contribuer à la solidarité et la cohésion sociale, culturelle et économique de la société. Ces activités échappent à la logique du marché et la recherche du profit, tels que, les

⁴ ZOUAIMIA Rachid, « L'introuvable pouvoir local », *Revue Algérienne d'Anthropologie et de Sciences Sociales, Insaniyat*, n° 16, 2002, p. 31.

⁵ « Le régime des services publics- création », www.Cours-de-droit.net, Consulté en ligne le 05 juin 2022.

⁶ GUILANI-MANSOURI Nasser, *Développer les services publics*, Editions du croquant, 2020, p.06.

Investissements lourds non rentables à court terme, la sauvegarde d'un bien rare et précieux⁷ etc....

Dans le contexte institutionnel algérien, la notion de service public, peut avoir quatre significations⁸, qu'on peut résumer comme suit.

- Institutionnelle par l'action de l'administration.
- Juridique par l'application du droit public.
- Politique par la notion de solidarité et de cohésion sociale.
- Économique par la production de biens publics.

B : Espace public : origine du concept

Nous traitons l'espace public en tant que fondement de la démocratie. Une telle acception de l'espace public renvoie, à travers le concept de « communauté politique » à celle d'un lien social qui ne se joue pas dans des solidarités primaires (propre à un groupe culturel particulier, exemple un village), mais qui se construit également dans des solidarités secondaires (entre individus appartenant à des groupes culturels différents, comme c'est le cas pour un état nation). Les prémisses de cette acception politique de la notion d'espace public dans deux textes d'Emmanuel Kant parus en 1974. Dans le premier titre « idée d'une histoire universelle du point de vue cosmopolite », Kant affirme que chez l'homme (en tant que seule créature raisonnable sur terre) les dispositions naturelles qui visent la raison ne devaient être développées complètement que dans l'espèce, et non chez l'individu. C'est pourquoi, afin d'atteindre le dessein suprême de la nature, à savoir établir une constitution parfaitement juste, l'homme doit être libre de raisonner publiquement avec ses semblables. C'est en tout cas, la thèse qu'il défend dans la réponse à la question « qu'est-ce que les lumières ? »⁹.

L'espace public moderne issu des lumières serait donc un espace de médiation entre l'état et la sphère privée où les citoyens délibèrent publiquement des questions politiques¹⁰, contrairement à ce qui se faisait auparavant.

J. Habermas quant à lui, considère que l'histoire de l'espace public n'est pas figée, car en réalité c'est l'histoire des transformations qui passe par un élargissement du public. Le renouvellement permanent des thématiques de débat qui ne peut être dissocié de la constitution.

⁷ BERRI Noureddine, Les nouveaux modes de régulation en matière de télécommunications, Thèse de doctorat en Sciences –Filière Droit -, Université de Tizi Ouzou, Faculté de droit et des Sciences politiques, 2014, p. 154.

⁸ BELMIHOUB Mohand Cherif, « Le management des politiques publiques : une approche institutionnelle-cas de l'Algérie », *les cahiers du CREAD*, vol 13, n°45, 1998, p. 05.

⁹ DAHLGREN Peter, « L'espace public et les médias : Une nouvelle ère », *Revue Hermes*, 1994, p. 243.

¹⁰ BENYAHLOU Zahra, « Réformes et modernisation des services publics », *Revue Algérienne des Finances Publiques*, n° 07, 2017, p. 38.

Pour J. Habermas l'espace public bourgeois est l'instrument politique par lequel la bourgeoisie montante vise à mettre fin à la domination d'un état absolutiste. C'est d'ailleurs, la définition que donne J. Habermas dès les premières pages dans son ouvrage espace public. Mais dès que J. Habermas s'intéresse aux transformations de l'espace public à l'aube du progrès démocratique, c'est la thèse de la dégénérescence de l'espace public qui s'annonce et qui était provoquée par la transformation des structures sociales de la sphère publique¹¹. L'élargissement du public entraîne l'apparition d'un nouveau public différent du public bourgeois, dont les intérêts sont distincts voire opposés¹².

En dépit de l'indéniable originalité des travaux de Habermas, diverses réflexions ont alors eu et ayant comme objet de renouveler ce concept d'espace public. La nécessité de susciter des lieux où puisse se développer et s'exercer la volonté politique des gouvernés vis-à-vis des dirigeants a toujours marqué l'évolution historique de l'espace public¹³. Il s'avère en effet, que les points de vue des dirigeants et des gouvernés se sont souvent opposés. Le développement d'une démocratie de masse coïncide historiquement dans les pays occidentaux avec la formation des moyens de communication de masse au rang d'institutions dominantes de l'espace public.

C : L'espace public en droit algérien : 1800-1900

Comme dans toutes les sociétés tribales, l'organisation de la société amazighe a connu des lacunes, des vides qui pouvaient donner naissance au désordre, à l'insécurité, voire des confrontations et des violences entre les membres d'un même groupe mais surtout entre les tribus voisines

Les amazighs ont su créer, développer des institutions destinées à préserver et maintenir la paix, la quiétude et la sécurité à l'intérieur de chaque groupe¹⁴.

Le régime civil en Kabylie en 1900, l'administrateur de la commune mixte de fort national. Camille Sabatier, ne fût pas le seul à s'intéresser aux institutions villageoises kabyles. Le gouverneur général d'Alger commandait à plusieurs reprises de grandes enquêtes pour savoir ce qui subsistait en fait de « *tajmaat* » traditionnelle et ajuster en conséquence sa politique

¹¹ DACHEUX Éric, *L'espace public : un concept clef de la démocratie*, CNRS édition, 2008, p. 05.

¹² WOLTON Dominique, « l'espace public : concept fondateur de la communication », *Revue Hermès*, vol 03, n° 70, 2014, p 77, éditions CNRS.

¹³ DAHLGREN Peter, « L'espace public et les médias : une nouvelle ère ? », *Revue Hermès*, 1994, p. 243.

¹⁴ DRIS Nassima, *Repenser l'espace public à l'aune des transformations sociales contemporaines*, open éditions journals, n°28, 2016, p. 06.

administrative de gestion locale¹⁵. Dans des sociétés où, comme en Kabylie, il n'existait pas d'appareils juridiques au sens juridique du terme, doté du monopole de force, les assemblées de village, de tribus jouent le rôle d'instances d'arbitrage, en énonçant des solutions appropriées aux situations difficiles¹⁶ par voie de consultations en assemblée générale.

La scène publique villageoise, tant dans la gestion des affaires internes qu'externes, dans le rapport avec d'autres acteurs, dicte aux acteurs locaux un type de profil et de rôle à jouer sur la scène publique locale, de ce fait, ils agissent en acteurs intermédiaires dans des actions collectives, élargies et coordonnées¹⁷. L'événement historique ayant marqué *tajmaat* en Kabylie, comme institution juridico-sociale, est l'adoption de la loi de 1748 sur l'exhérédation de la femme kabyle, avait entraîné l'ensemble des notables des différentes tribus à se constituer en assemblée¹⁸. Dès lors, les kabyles renoncent à la loi coranique concernant l'héritage, pour réappliquer l'exhérédation des femmes¹⁹ en les excluant du bénéfice ou de l'octroi de leurs parts d'héritage.

II : De la modernisation des services publics.

La modernisation est l'action de moderniser – rajeunir quelque chose- lui donner une tournure moderne²⁰. Se conformer aux usages modernes ou se transformer pour y répondre. La modernisation ou le renouveau du service public est aujourd'hui au centre de l'action des pouvoirs publics²¹ notamment, par l'avènement des nouvelles technologies de l'information et de communication.

A : Modernisation : une nécessité

L'exigence de modernisation, c'est demander en permanence l'adaptation aux situations récentes ou actuelles du monde contemporain. C'est se libérer des lourdeurs des traditions bureaucratiques de gestion du service public par l'état et les collectivités territoriales²², dans ce contexte, l'état lui-même est appelé à se réformer, par souci d'efficacité d'une part et la sauvegarde de sa légitimité

¹⁵ KHERDI Aomar, *Les Ait Hadiddou : organisation sociale et droit coutumier*, open editions, 2012, p. 30.

¹⁶ MAHE Alain, *Histoire de la grande Kabylie (19 et 20ème siècle). Anthropologie historique du lien social dans les communautés villageoises*, Editions Bouchene, 2016, p. 251.

¹⁷ KINZI Azzedine, « Les acteurs locaux dans la gestion des affaires publiques, le cas des villages Ath yemmel en Kabylie 1980/2000 », *Revue Insaniyat*, n° 55, 2012, p. 191.

¹⁸ KHELIL Mohand, *La Kabylie ou l'ancêtre sacrifié*, éditions Essai, 1985, p. 120.

¹⁹ BOURDIEU Pierre, *Sociologie d'Algérie*, éditions Essai, 2020, p. 14.

²⁰ Dictionnaire français monolingue Larousse, « www.larousse.fr », consulté en ligne le 03/05/2022.

²¹ TROSA Silvia, « Politique et management public », *Revue Persée*, vol 10, n 03, 1992 p. 01.

²² BERRI Noureddine, « Le service universel des communications électroniques en droit Algérien », *Revue critique*, Faculté de Droit et Sciences Politiques, Université de Tizi Ouzou, vol 15, n° 02, 2000, pp 276-293.

d'autre part. D'où l'idée de promouvoir le renouveau du service public à base du respect de la société civile et de l'administration en même temps. Une amélioration de la qualité du service public ne peut se réaliser que par une évaluation des politiques publiques et une politique d'accueil et de service à l'égard des usagers²³ en intégrant les nouveaux modes de gestions, d'où l'utilisation des technologies de l'information et des télécommunications dans les administrations publiques associées à des changements au niveau de l'organisation²⁴, qui se concrétisent par l'apprentissage des méthodes modernes de gestion par les exécutants. La qualité de service fourni indissociable de la modernisation²⁵, une modernisation qualitative qui se veut une transformation en profondeur des méthodes de gestion administratives et également comme support à la nouvelle façon qu'a l'état de se situer par rapport à ses partenaires. Un état garant de la bonne gouvernance et associe toutes les parties prenantes dans le cadre de l'action publique et où l'état devrait désormais, répondre aux exigences de la déconcentration, de la décentralisation, de la délégation et de la dévolution : état territorial pour un pilotage des politiques publiques²⁶.

Toutefois, la modernisation de l'état et des collectivités locales ne peut se faire au détriment des valeurs qu'incarne l'état et qui la caractérise : celle de la puissance publique. L'administration a ses règles spéciales, qui varient selon les besoins des services et la nécessité de concilier les droits de l'état et ceux des particuliers, seul moyen d'assurer l'équilibre entre les droits et les devoirs des deux partenaires l'état ou collectivités locales et citoyens.

B : Rôle de L'administration

En entend par administration un ensemble d'organes par lesquels sont conduites et exécutées des tâches publiques, c'est ce qui la différencie des activités des particuliers²⁷. Le but de l'administration est la réalisation d'un intérêt public qui varie d'une époque à une autre, selon l'environnement socio-économique, même si le but ou l'objectif est le même (qui est la satisfaction du citoyen), ce qui la différencie aussi des particuliers, c'est les moyens utilisés par l'administration dans son action administrative- la puissance publique- bien que, dans certaines activités, elle fait recours aux contrats au lieu de la puissance publique tel que la concession du service d'hygiène, d'entretien d'espaces vert etc....

²³ Instructions du premier ministre de la République Algérienne démocratique et populaire, numéros 298 et 321 des 22/09 et 20/10/2013, « La réforme du service public administratif ».

²⁴ COURBIER Alain et KUSTOSZ Isabelle, *Questions contemporaines de culture générale*, op cit, p. 240.

²⁵ HOUARI Meghnia et SLIMANI Malika, « L'administration publique par l'archivage électronique-entre les impératifs de la modernisation et les obstacles réglementaires », *Revue Economie et Société*, vol 10, n° 10, p. 113.

²⁶ COURBIER Alain et KUSTOSZ Isabelle, op. cit, p. 04.

²⁷ RIVERO Jean et WALINE Jean, *Droit administratif, précis de droit public et sciences politiques*, 18^{ème} édition, p. 09.

Les innovations technologiques due à la réorganisation du secteur des télécommunications, ont entraîné une réduction importante des couts d'exploitation des réseaux des télécommunications et ont amélioré leur efficacité²⁸, en Algérie, depuis le début de l'année 2012, la gestion des services publics administratifs communaux, s'est significativement transformée en matière de gestion de l'état civil, de ses documents délivrés aux citoyens, de la gestion des personnels et des finances, l'efficacité des prestations a franchi un seuil incontestable, malgré l'informatisation des services au niveau des communes s'est faite d'une manière rapide, les retombées de la modernisation, sont non négligeables, notamment, en matière de productivité, qualité et coût.

L'OCDE a définie L'E-administration (administration électronique) dans un rapport de 2003 comme « l'utilisation des techniques de l'information et de la communication (tic)²⁹ en particulier d'intérêt³⁰, dans le but d'améliorer la gestion des affaires publiques ». À titre d'exemple, la nécessité de remplacement du dépôt et retrait de documents par l'utilisation de l'internet par les services qu'assurent les collectivités locales. Cela, permettrait aux citoyens d'effectuer leurs tâches en ligne à moindre coût et en temps réduit.

Pour Victor Bekkers et Lars Tummers l'innovation constitue une discontinuité radicale avec le passé, ce qui la différencie d'ailleurs de l'amélioration.

En Algérie et dans le cadre de la mise en œuvre du projet gouvernemental pour la modernisation et la numérisation des services publics, on trouve, entre autres, la confection du « NIN » numéro d'identification national qui permet l'interopérabilité entre les différentes bases de données, ayant comme objectif une contribution à l'automatisation des prestations et une meilleure coordination.

Ce qui ressort de cette modernisation et d'une manière concrète, le guichet électronique, à travers lequel on constate des allègements des documents et pièces à fournir, ainsi que la réduction du temps de délivrance et d'obtention de passeport, carte d'identité nationale et permis de conduire, et c'est de cela que dépend la performance de l'E-Administration, dans les actions et missions des collectivités territoriales.

Aussi, c'est dans des situations de catastrophes, que ce soit sociales, économiques, écologiques ou sanitaires qu'on redécouvre le rôle de la puissance publique et de la fonction protectrice de l'état³¹, La puissance publique dans de

²⁸ BERRI Nouredine, Les nouveaux modes de régulation en matière de télécommunications, op cit, p. 21.

²⁹ ENA, « E-Administration et transition numérique de l'état », Centre de Ressources et d'Ingénierie Documentaires, 2019, « www.ena.fr », consulté en ligne le 19/08/2019, p. 01.

³⁰ BENRAOUANE Sid Ahmed, « E. Algérie 2013, réflexion sur la stratégie de la conduite du changement », *Revue IDARA*, vol 20, n 02, 2010, p. 08.

³¹ GUILARD- MANSOURI Nasser, *développer les services publics*, op cit, p. 05.

telles situations, est très sollicitée pour apporter des solutions aux grands problèmes de société que pour résoudre les difficultés du quotidien³². Par ailleurs, on voit, aussi, renaître un élan de solidarité entre citoyens entre eux et citoyens état³³. Ce que nous qualifions de très positif dans une société qui s'inscrit dans la logique du bon vivre ensemble.

Enfin, cette modernisation, ne peut s'effectuer seulement d'un point de vue technique et opérationnel³⁴ compte tenu, que l'état ne peut renoncer aux valeurs dont il est porteur (puissance publique).

C : Modernisation : Evaluation

Comme toute technologie, la modernisation a des avantages comme elle engendre des inconvénients.

1-Avantages

L'Etat algérien s'efforce de satisfaire les demandes et les aspirations des citoyens pour des services de meilleure qualité. Tant que cette dernière est en constante évolution et renouvelée, le travail du Gouvernement à cet égard doit l'être afin de réaliser l'adaptation. Cela a donné naissance à l'administration en ligne, qui fait partie intégrante de la gouvernance en ligne. Le processus d'utilisation des institutions des technologies de l'information, comme les réseaux Internet qui ont la capacité de changer et de transformer les relations avec les citoyens à partir de l'accès à l'information, offre de nombreux avantages, le plus important peut-être de rapprocher les citoyens de l'administration publique et de renforcer les principes de transparence et d'égalité qui régissent la relation entre l'administration et le citoyen³⁵.

1- 1 : Proximité et rapprochement

La relation entre les citoyens et l'administration a été numérisée dans le but de fournir et de communiquer avec les services entre eux et de transmettre l'information aux citoyens par voie électronique, échanger des informations et fournir des services aux citoyens et au secteur des entreprises à haut débit et à faible coût via les réseaux Internet tout en assurant la confidentialité et la sécurité de l'information mobile à tout moment / lieu, signifie également, réinventer les activités et les actions du gouvernement par de nouvelles façons d'accéder à l'information.

La modernisation utilise des moyens technologiques avancés, dans un cadre qui permet d'assurer la transparence des transactions, la participation

³² COURBIER Alain et KUSTOSZ Isabelle, *Questions contemporaines de culture générale*, op cit, p. 216.

³³ A titre d'exemple, nous citons l'élan de solidarité nait lors de la pandémie sanitaire du covid 19 pour équiper les structures de sante dépourvues de matériels et équipements, tels que, l'acquisition de centrales et extracteurs d'oxygène.....etc.

³⁴ MOULAI Kamel, « les contraintes de l'action publique locale en Algérie- cas des communes de la wilaya de Tizi Ouzou », *Revue CAMPUS*, n° 11 ,2008, p. 18.

³⁵ GUILLAUME Blun, « De la liberté du logiciel et de son ouverture : tour d'horizon et perspective », *Revue d'Analyse Comparée*, p. 121.

démocratique à la conduite et la surveillance administrative et financière par de tels moyens.

Un indicateur de rapprochement citoyen-gestionnaire, est l'utilisation de l'e-mail et de l'Internet afin de communiquer d'une manière virtuelle plutôt que la proximité réelle et directe où ces mécanismes peuvent effectuer des transactions en quelques secondes. Les échanges de courriels se font par courriel conformément au Protocole d'échange de fichiers, dans le cadre de cette procédure, les transactions sont traitées et les documents électroniques qui doivent être envoyés après leur cryptage sont ensuite envoyés par courriel sur Internet à une entreprise, à diverses entreprises ou aux citoyens.

L'utilisation de systèmes d'échange électronique donne des résultats positifs utiles, y compris la réduction des coûts et la conversion à l'utilisation d'Internet dans la réalisation de certaines transactions.

Avec l'évolution des procédures de sécurité, La mobilité de la transformation a commencé à augmenter d'une manière qui a fait d'Internet le plus grand marché pour les transactions commerciales entre les partenaires commerciaux. E-mail ". L'utilisation de l'Internet est devenue un moyen de transmettre des messages électroniques, d'échange de documents et après qu'ils ont été chiffrés comme un fichier joint avec des messages électroniques sur le réseau et à l'aide d'un fichier e-mail³⁶, donc, effectuer des transactions électroniques sur Internet est conforme à l'échange électronique de documents, c'est-à-dire qu'il existe un programme spécial pour la création de messages électroniques d'échange de documents au niveau central.

Ainsi, les exigences pour la mise en œuvre des échanges électroniques de données clés sont la présence d'un moyen de communication et l'application des normes d'échanges électroniques pour les périphériques, les communications en ligne permettent la création et le maintien des relations à distance³⁷.

1- 2 : Raccourcir les délais et les procédures

La relation numérique entre l'administration et le citoyen offre de nombreux avantages à l'administration et au citoyen à la fois, de sorte que cette relation constitue le raccourci de l'économie de l'effort et du temps, et le moyen le plus important de réaliser l'efficacité de la gestion, grâce à une utilisation optimale des TIC et, par conséquent, nous tenterons de décrire ces caractéristiques sous les deux indicateurs les plus importants fournis par cette relation.

La pratique du concept traditionnel de gestion confirme que l'interaction entre les parties à la transaction est relativement lente alors que dans la gestion électronique elle est rapide, aussi, l'interaction collective ou équilibrée entre les

³⁶ COTE Louis, « La transparence gouvernementale et le cyber gouvernement –les administrations publiques à l'ère du numérique », *Revue d'Analyse Comparée en administration publique*, vol 18, n°01, 2012, p. 05.

³⁷ TANIGUCHI Yoko, Les enjeux de la gouvernance territoriale, op. cit, p. 42.

parties à la transaction est réalisée par l'utilisation de réseaux de communications électroniques, relation numérique dans laquelle les données et les informations sont fournies aux bénéficiaires sur une base de données immédiate, grâce à l'expansion de celle-ci contenant diverses informations et services qui peuvent être nécessaires pour le citoyen et possède également les points de contrôle où les informations sont fournies à distance et la prestation est effectuée sur cette base, ce qui apporte vitesse et proximité.

1- 3 : Atteindre un rendement de gestion efficace

E-Relationship est le cadre vague pour une large distribution de l'Autorité, des fonctions et des relations réseau-horizontales qui atteignent la coordination en temps réel et partout afin d'atteindre l'objectif commun des régulateurs avec Internet, cela est démontré au niveau de la relation numérique entre les citoyens et l'administration par la facilité de gestion et de suivi des différents départements du système comme s'il s'agissait d'une unité centrale. Rationaliser les procédures, accélérer la performance des services et les décisions appropriées basées sur des informations précises et simples. La numérisation de la relation management-citoyen facilite également le suivi et la gestion de toutes les ressources, les structures et les caractéristiques organisationnelles de l'organisation axées sur l'objectif commun, tout en simplifiant les procédures administratives, après avoir éliminé la paperasse et les obstacles et assurer une prestation efficace et de qualité des services administratifs aux citoyens sur un pied d'égalité en facilitant, rationalisant et en accélérant les étapes et procédures administratives.

La modernisation par la relation numérique permet également d'atteindre ce qu'on appelle l'utilisation optimale des ressources de l'institution et l'amélioration de son efficacité en aidant le responsable à gérer ses ressources humaines, financières, administratives ou informationnelles et la fourniture de plusieurs services électroniques aux travailleurs afin de leur permettre de dialoguer, de discuter d'autogestion et de courrier électronique³⁸.

Dans sa dimension fonctionnelle, l'administration publique exprime le rôle joué par l'État dans ses rapports avec la société et ses tâches économiques et sociales. Son choix d'un système administratif approprié l'aidera à atteindre ses objectifs de façon efficace et efficiente.

A mesure que le rôle et la technologie de l'État évolueront, il passera d'un système bureaucratique au début de la réflexion sur la réforme et l'adaptation à

³⁸ JENSEN J. Zhao, SHERRY Y. Zhao, *L'effet de l'utilisation des outils de réseau social par les Bretagne occidentale*, 2012, p. 11.

³⁸ BETTOUATI Hanane, « Introduction des critères de bonne gouvernance dans la gestion des collectivités locales en Algérie », *Revue d'Analyse Comparée*, vol 18, p. 44.

cette évolution. Le droit administratif va être la matière qui va porter le développement³⁹.

1- 4 : Egalite et transparence

La transparence assure la liberté d'échanger et de déclarer des informations à la connaissance de l'autre partie, elle est donc synonyme des concepts de clarté et de divulgation, qui dépendent de l'élimination des soupçons liés à l'ensemble des pratiques et des comportements auxquels les gestionnaires sont astreints conformément aux lois et aux procédures, ce qui aide à divulguer et à fournir les renseignements nécessaires, en contribuant ainsi à l'éradication de la corruption et à la construction de systèmes d'intégrité et de justice⁴⁰.

Enfin, cette modernisation, ne peut s'effectuer seulement d'un point de vue technique et opérationnel⁴¹ compte tenu que, l'Etat ne peut renoncer aux valeurs dont il est porteur (puissance publique).

2 : Risques et inconvénients de la modernisation

La relation électronique est l'aspect le plus récent de la pensée administrative, et grâce à la mise en œuvre des technologies de communication et des médias, la transformation de la relation directe traditionnelle entre les citoyens et les collectivités s'est accompagnée de nombreuses menaces et difficultés. Certains peuvent penser que lorsque l'application de la stratégie de gestion électronique et donc la numérisation de la relation entre les citoyens et l'administration, toutes les difficultés s'élimineront. Hors, la réalité indique dans de nombreuses autres situations qu'une telle relation exige un examen constant et soutenu pour assurer la meilleure continuité possible de la prestation de services avec une utilisation optimale du temps, d'argent et des efforts, en tenant compte des autres plans ou plans d'urgence en cas de rupture de la relation.

Cependant, cette relation reste menacée par de nombreux risques de sécurité qui menacent la sécurité de l'administration en général, la sécurité des citoyens dans leur vie privée et leurs droits en particulier et la faiblesse des qualifications de l'administration et du citoyen en termes de contrôle sur cette relation hypothétique.

2-1 : La relation citoyen-administration reste sous la menace de l'espionnage

Cette menace est importante car il est logique quand un État s'appuie sur un système "Relation électronique", comme mentionné ci-dessus, transformera ses archives en archives électroniques, ce qui l'expose à un risque élevé

³⁹ KATY Sibiril, La notion d'intérêt en droit administratif français, thèse de doctorat, Université de Bretagne occidentale, 2012, p. 11.

⁴⁰ BETTOUATI Hanane, Introduction des critères de bonne gouvernance dans la gestion des collectivités locales en Algérie, p. 93.

⁴¹ MOULAI Kamal, « Les contraintes de l'action publique locale », op. cit, p. 18.

d'espionnage, de détection, de transfert voire même de destruction de ces documents.

La source du risque ici ne vient pas de l'application de la gouvernance électronique de sorte que certains ne comprennent pas que nous encourageons la survie du système d'administration traditionnel, mais plutôt la source du danger est le défaut d'immuniser l'aspect sécurité de L'e- gouvernance, qui est une priorité dans l'application de la stratégie de gouvernance électronique. Négliger cet aspect conduit à une catastrophe nationale.

L'Algérie n'est pas un leader dans le domaine de la technologie de l'information et est un consommateur et un utilisateur de cette technologie, dont la plupart, si ce n'est entièrement transféré, s'appuient sur la technologie occidentale, ce qui signifie qu'il augmentera la menace à la sécurité des spécificités des citoyens dans leurs relations avec l'Administration.

Le recours total aux techniques étrangères pour préserver et appliquer nos informations aux réseaux officiels des différents départements met en danger la sécurité nationale et les place sous le contrôle des Etats occidentaux qu'ils soient ennemis ou amis. Les États s'espionnent les uns les autres quel que soit le type de relations entre eux, et non seulement de l'espionnage pour des objectifs militaires et politiques mais aussi du secteur commercial afin que les grandes entreprises puissent obtenir de l'information qui les favorise par rapport à leurs concurrents sur les marchés, le risque va bien au-delà de cela et équivaut à un accès complet à tous les documents gouvernementaux, documents institutionnels, départements, individus, fonds, etc., ce qui constitue une menace réelle pour la sécurité nationale et stratégique de l'État, en particulier lorsque ces services de renseignement vendent, transmettent ou importent de tels documents à des entités étatiques.⁴²

2-2 : Manque de qualifications

Le manque de qualifications des citoyens de compétences administratives pour faire face à la technologie se fait sentir. Ils souffrent de la faiblesse de la planification et de la coordination des programmes, du manque de changements organisationnels requis, l'incapacité d'éliminer les principes et les méthodes de gestion traditionnels en raison de la résistance des membres du personnel aux nouvelles techniques et aux méthodes inefficaces qui rendent difficile l'établissement de relations électroniques entre eux et les citoyens.

L'approche algérienne est au cœur de la gestion des applications numériques, y compris la survie de l'administration locale, soumise à des décisions centrales, ce qui, dans de nombreux cas, retarde l'application des logiciels et des bases de données. En termes juridiques, l'Algérie connaît des retards dans la promulgation de la législation nécessaire à la transformation électronique, ce qui a contribué au manque de sécurité et l'absence d'un

⁴² GLASSEY Olivier, « Les registres publics à l'ère du numérique », *Revue d'Analyse Comparée*, vol 18, p. 147.

environnement de travail électronique protégé par des cadres juridiques en raison des inexactitudes, de l'ambiguïté.

Techniquement, de nombreuses lacunes ont été enregistrées, dont la plus importante est la difficulté d'accès à Internet. La faible utilisation du réseau, qu'il soit ou non accessible à toutes les régions de l'État, l'incapacité du secteur postal et des technologies de l'information et de la communication à répondre à toutes les demandes de téléphone fixe, qui est le moyen le plus important de se connecter à Internet, surtout dans les régions éloignées.

L'inefficacité humaine en raison de l'analphabétisme électronique élevé, du manque de cours de formation, faibles efforts de la part de l'État pour sensibiliser les citoyens et les convaincre de la nécessité d'une telle transformation pour améliorer leur culture technologique.

Conclusion

Beaucoup d'améliorations ont déjà été apportées au régime des collectivités locales en Algérie mais d'autres améliorations peuvent être réalisées afin que ces collectivités puissent mieux affronter les difficultés rencontrées, voire suivre l'évolution contemporaine en liaison avec la modernisation et la numérisation. Dans cette optique et à la base du constat établi, certaines propositions sont à même d'apporter des améliorations progressives en réorganisant le fonctionnement des services des collectivités par la mise à jour de l'organigramme. Un organigramme qui définira l'organisation et le fonctionnement de la commune en adéquation avec l'instauration de la démocratie locale et de la décentralisation prônée par les pouvoirs publics, appuyé sur une gestion claire et responsable des affaires publiques.

La numérisation de la relation entre l'administration et le citoyen renforce les principes de justice sociale, d'égalité et de démocratie participative en rapprochant l'administration du citoyen et en soulageant sa souffrance en renforçant les principes les plus importants relatifs à la relation entre l'administration et le citoyen de sorte que sous la numérisation de la relation avec le citoyen, il y a une réalisation effective du principe de transparence et du principe d'égalité.